

MUNICIPALITÉ SAINTE-THÉRÈSE DE GASPÉ

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023 et 2024

Le conseil municipal a adopté le 24^e jour de janvier 2022, les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier 2022 et l'adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 le 16^e jour de décembre 2021.

Les charges prévues pour l'exercice financier 2022 s'établissent comme suit :

Administration générale	395 775 \$
Sécurité publique	133 765
Transport	361 230
Hygiène du milieu	445 025
Santé et Bien-être	15 575
Aménagement, urbanisme et développement	58 010
Loisirs et culture	43 590
Frais de financement	36 215

TOTAL DES CHARGES 1 489 185 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Remboursement en capital de la dette	112 100
Affectation	22 150

**TOTAL DES CHARGES
ET CONCILIATION À DES FINS FISCALES** **1 623 435 \$**

Pour payer les charges et la conciliation à des fins fiscales mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les revenus suivants :

REVENUS

Taxes	1 075 800 \$
Paiement tenant lieu de taxes	19 150
Transferts	439 045
Autres revenus de sources locales	89 440

TOTAL DES REVENUS **1 623 435 \$**

Le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations.

Total des dépenses anticipées

ANNÉE 2022	ANNÉE 2023	ANNÉE 2024
1 052 541 \$	255 000\$	250 000\$

Les dépenses en immobilisations pour l'année 2022 sont la finalisation des travaux de voirie de la rue du havre, rue des Vigneaux et la route Centrale pour un montant de 261 000\$, ces travaux sont subventionnés par le programme RIRL à 90%. Les rénovations de l'Hôtel-de-Ville et autres bâtiments municipaux au montant de 96 541\$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). Le pavage et travaux de drainage de la rue du Village 315 000\$, la rénovation des stations de pompage SP-1 et SP-1A au montant de 380 000\$. Pour l'année 2023, les travaux prévus sont le remplacement de l'émissaire d'égouts 255 000\$, ces derniers travaux seront subventionnés par le programme de la T.E.C.Q. 2019-2023 et pour l'année 2024 la construction d'un abri à abrasif au montant de 250 000\$ par un règlement d'emprunt d'une durée de 15 ans.

COMPTE DE TAXES 2022

TAXES FONCIÈRES

Le taux de taxes foncières à taux variés demeure les mêmes comparativement à l'année 2021

	2021	2022
Résiduelle (Résidentielle)	0.9000	0.9000
Immeubles de 6 logements et +	1.0700	1.0700
Immeubles non résidentiels	1.5500	1.5500
Immeubles industriels	1.6500	1.6500
Terrain vagues	1.6500	1.6500
Immeubles agricoles	1.1350	1.1350

TARIFS AQUEDUC, ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

Le tarif d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement diminue, il passe de 500 \$ à **475 \$**. Pour ceux qui bénéficient du service d'aqueduc uniquement, le tarif diminue également, il passe de 345\$ à **325\$**.

Le tarif pour les utilisateurs munis d'un compteur d'eau passe de 0.69 \$ à **0.67 \$** du mètre cube.

TARIF POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le tarif des matières résiduelles pour les unités résidentielles passe de 250 \$ à **285 \$**.

Donné à Sainte-Thérèse de Gaspé
Ce 25^e jour de janvier 2022

Le directeur général
Yan Ritchie